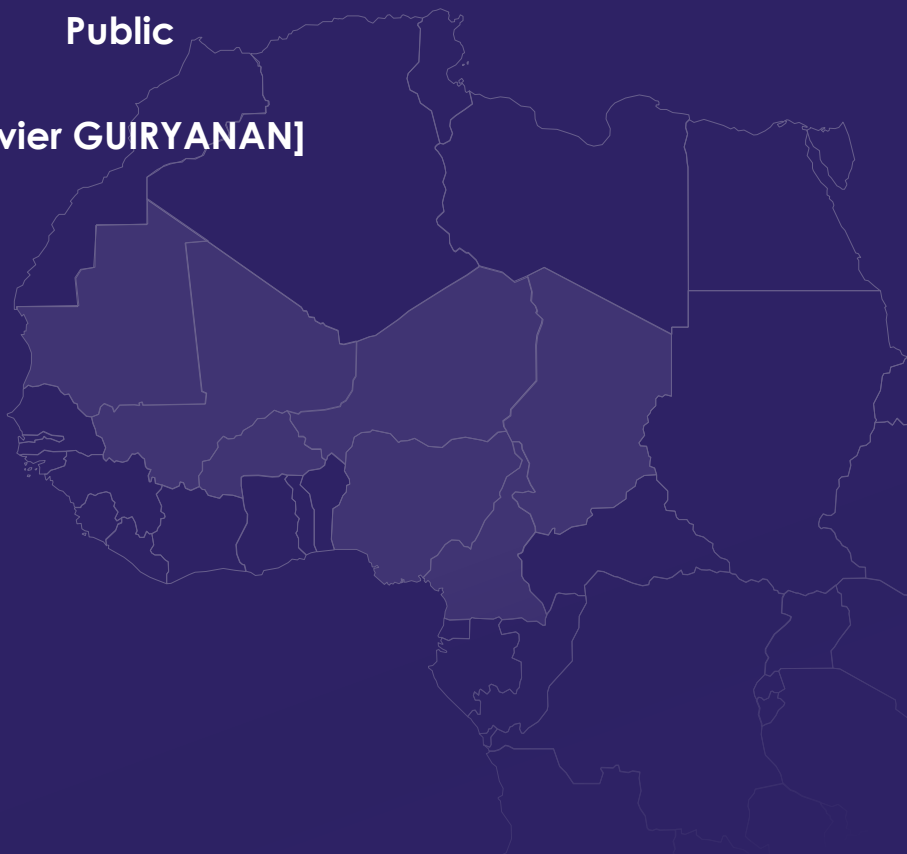


## Focus actualisé sur la situation humanitaire, sécuritaire et politique à l'Est du Tchad (contexte post-élections présidentielles)

10 juin 2024

Public

[Olivier GUIRYANAN]



Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'AFD, de ses partenaires ou financeurs.

---

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

[Olivier GUIRYANAN] (10 juin 2024), Focus actualisé sur la situation humanitaire, sécuritaire et politique à l'Est du Tchad (dans un contexte post-élections présidentielles) Focus actualisé sur la situation humanitaire, sécuritaire et politique à l'Est du Tchad (contexte post-élections présidentielles), Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel, Production Pasas. <https://pasas-minka.fr>

---

[Tchad]

[Sécurité, vulnérabilité, politique]

---

## INTRODUCTION

L'Est du Tchad, ce sont quatre provinces qui couvrent environ 260 000 km<sup>2</sup> (l'Ennedi Est, le Wadi-Fira, le Ouaddaï et le Sila) qui partagent une longue frontière avec le Soudan et qui abritent une population estimée à environ 3 000 000 d'habitants<sup>1</sup>. C'est donc environ neuf fois la superficie de la Belgique (381,17 habitants au km<sup>2</sup>)<sup>2</sup> avec seulement 11,5 habitants au km<sup>2</sup>. Aussi, il est important de noter que l'Est du Tchad est une zone semi-aride dont les ressources sont fragiles et sous pression. En effet, dans un contexte marqué par l'aridité et l'irrégularité de la pluviométrie, l'accès à l'eau est crucial. La sécurité alimentaire y est structurellement précaire<sup>3</sup> notamment du fait de l'absence d'infrastructures routières pour évacuer les productions vers des zones déficitaires. En outre, les sécheresses des années 1970-80 ainsi que les troubles successifs qu'a connus le Tchad depuis les années 1960 ont considérablement limité le développement d'une zone aux terres cultivables pourtant riches<sup>4</sup> et à un positionnement géographique très stratégique (ouverture sur le Soudan, le Soudan du Sud et la République Centrafricaine).

L'Est du Tchad, c'est aussi deux décennies de grande instabilité occasionnée par deux vagues de crises au Soudan voisin. Ces crises (2003 et 2023) ont immanquablement bouleversé les dynamiques socio-économiques et environnementales de cette zone. Entre 2003 et 2009, la zone fut secouée par les incursions transfrontalières de janjawids<sup>5</sup> et la recrudescence des violences intercommunautaires au Dar Sila, les prolongements du conflit du Darfour laissant craindre une « darfourisation » de l'Est tchadien c'est-à-dire une extension de la guerre du Darfour au Tchad<sup>6</sup>. Les exactions des groupes armés contre les populations ont provoqué le déplacement de milliers de personnes vers cette partie du Tchad, en quête de sécurité. En effet, depuis 2004, l'Est du Tchad accueille environ un million (1 000 000) de réfugiés<sup>7</sup> soudanais dont six-cent mille (600 000) sont arrivés en 2023 suite à la guerre généralisée dans ce pays voisin. On peut aussi y compter cent quarante mille (140 000) Tchadiens retournés du Soudan et des milliers des personnes déplacées internes<sup>8</sup>, ce qui représente près de la moitié de la

<sup>1</sup> Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), « Tchad : population », <https://www.inseed.td/index.php/thematiques/statistique-demographique/population>.

<sup>2</sup> STATBEL, « Perspective de la population », <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/perspectives-de-la-population>.

<sup>3</sup> Géraud MAGRIN & al., « Note prospective sur les enjeux du développement rural au Tchad », <https://agritrop.cirad.fr/563127/1/ID%20563127.pdf>.

<sup>4</sup> Géraud MAGRIN & al., idem.

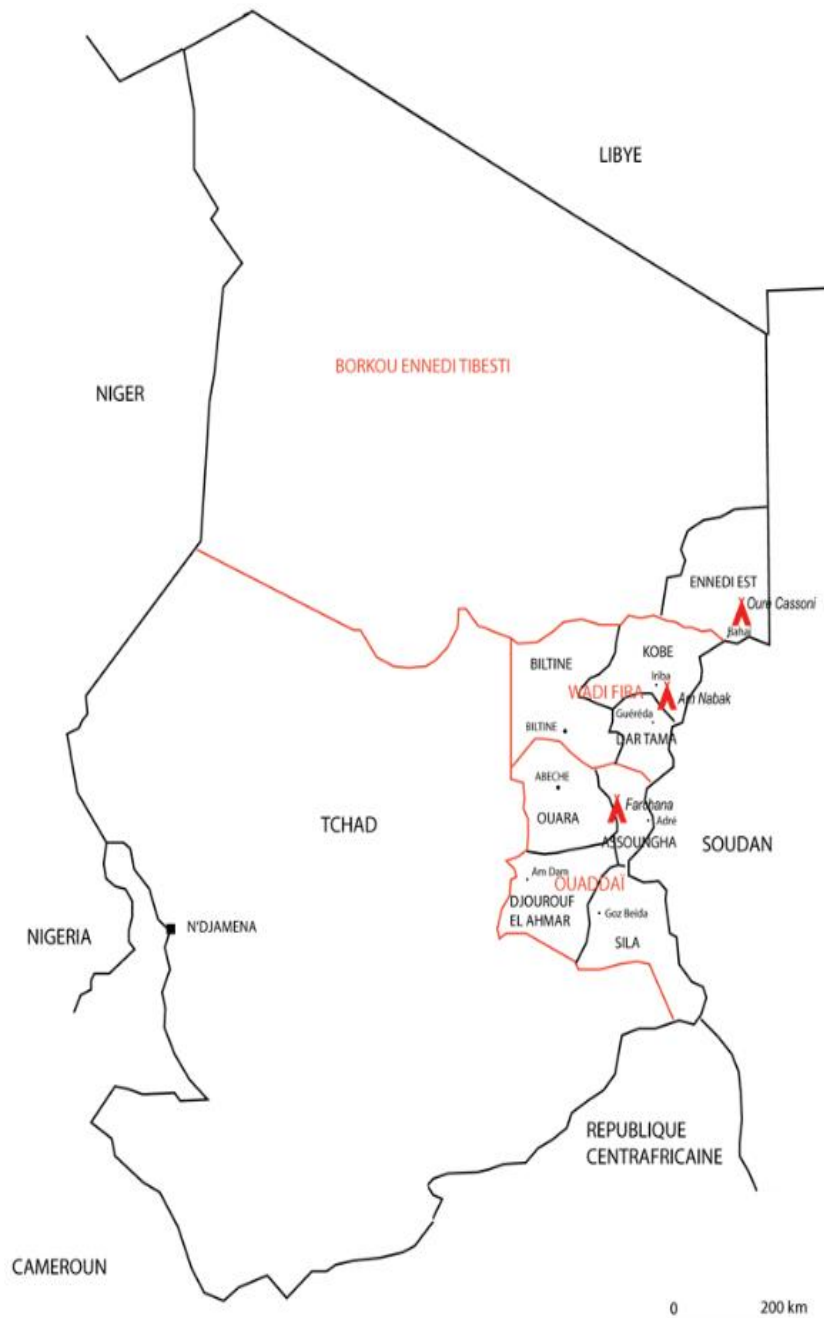
<sup>5</sup> Nom collectif utilisé pour désigner les miliciens arabes qui ont servi d'auxiliaires au gouvernement soudanais lors des massacres de 2003-2004.

<sup>6</sup> Johanne Favre, « Le rêve de Largeau, pacifier et développer l'est du Tchad », *Afrique Contemporaine*, n°4, 2009, p. 115 :132.

<sup>7</sup> La Convention de Genève de 1951 et le Protocole additionnel de 1967 relatifs au statut des réfugiés considère qu'un réfugié est « toute personne qui, craignant avec raisons d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »

<sup>8</sup> OIM, <https://www.iom.int/fr/news/manque-de-financement-les-besoins-augmentent-la-frontiere-entre-le-tchad-et-le-soudan>.

population de cette zone. Les femmes et les enfants représentent plus de 60% de ces catégories de personnes<sup>9</sup> en migration forcée. La carte ci-dessous permet de localiser les quatre provinces constituant les zones d'accueil :



Source : OCHA, novembre 2023

L'aide internationale humanitaire a toujours répondu présente face à cette situation. Dès la création du premier camp de réfugiés en 2004, les organisations internationales humanitaires,

<sup>9</sup> UNHCR, <https://data.unhcr.org/en/documents/download/106760>.

notamment celles des Nations unies (PAM, HCR, OCHA, etc.)<sup>10</sup> ont tenté de construire une réponse humanitaire coordonnée à la crise de l'Est<sup>11</sup>. Cette réponse a cependant montré ses limites, qui se traduisent aujourd'hui par des difficultés de mobilisation, par ces-mêmes acteurs, de ressources adéquates à des crises devenues structurelles. En effet, la présence de l'aide internationale devrait contribuer à renforcer les efforts du pays d'accueil qui éprouve des difficultés à faire face à l'afflux des réfugiés

L'expérience des crises à l'Est du Tchad révèle la nécessité pour les acteurs nationaux et internationaux de reconsidérer leurs approches et instruments en la matière<sup>12</sup>. Car si la situation d'urgence devient structurelle, les approches pour la résoudre doivent nécessairement s'ajuster afin d'espérer un changement durable. En l'occurrence, la seule prise en charge humanitaire des réfugiés et retournés du Soudan ne pourrait être considérée comme une solution durable à la crise migratoire dans ce « hotspot » de crises que connaît la zone depuis des décennies.

## 1. UNE ZONE AFFECTEE PAR PLUSIEURS DECENNIES DE CRISES HUMANITAIRES ET SECURITAIRES

### 1.1. Du centre à la marge, retour sur l'historicité de la région

Revenir sur l'histoire de la région permet dans un premier temps de mieux appréhender les dynamiques conflictuelles actuelles qui sont de nature à complexifier la situation dans cette région. En effet la violence s'enracine dans l'histoire de la région.

Mentionnons ici l'exemple des empires précoloniaux du Darfour et du Ouaddaï qui menaient des attaques avec pour but l'élargissement de leur zone d'influence, la capture d'esclaves ou encore tout simplement le pillage<sup>13</sup>. L'empire précolonial du Ouaddaï à son époque, par exemple, « fait la guerre pour accumuler et accumule pour faire la guerre »<sup>14</sup>. Ces deux empires se disputaient les « petits sultanats des confins »<sup>15</sup>. Plus tard, lors de la conquête coloniale, l'empire du Ouaddaï fut le point de ralliement identitaire d'une population agressée par la colonisation<sup>16</sup>.

Après la conquête des empires du Darfour et du Ouaddaï par les Britanniques et les Français, la rivalité à l'Est a pris une autre forme. Des groupes d'individus originaires du Darfour et de l'Est du Tchad se disputent violemment la ligne frontalière Tchad-Soudan. Face à cette agitation, Français et Britanniques ont essayé de contenir ces groupes en activité sans réussir à les anéantir. Finalement, les colons français et britanniques se résignent et conviennent d'étiqueter ces

<sup>10</sup> Programme Alimentaire Mondial, Haut-Commissariat aux Réfugiés, Agence des Nations Unies pour la coordination humanitaire.

<sup>11</sup> Johanne Favre, *idem*.

<sup>12</sup> L'aide humanitaire se veut apolitique et neutre par nature. Elle ne peut s'opposer, par exemple, à des processus politiques qui impactent négativement la vie des migrants. Elle précède souvent l'aide à la reconstruction et au développement.

<sup>13</sup> Johanne Favre, « Le rêve de Largeau, pacifier et développer l'est du Tchad », in *Afrique Contemporaine*, n°232, pp : 115-132, 2009.

<sup>14</sup> Reyan (1990) cité par Johanne Favre.

<sup>15</sup> Johanne Favre, *Op.cit.*

<sup>16</sup> Johanne Favre, *Insécurité une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï*, thèse de géographie, Paris I, 2008.

« fauteurs de troubles » tour à tour comme étant des « malfaiteurs », des « pillards », des « rebelles » ou des « dissidents »<sup>17</sup>. Il convient de constater ici que l'arrivée des colons n'a pas contribué à améliorer la dynamique sécuritaire et sociopolitique dans cette zone. Ce ne fut pas plus le cas lors des années qui ont suivi l'indépendance du Tchad. Ancien centre politique, économique et religieux au rayonnement régional et international, le Ouaddaï est devenu un « Far-Est » marginalisé dans l'Etat construit par la colonisation<sup>18</sup>.

L'Est du Tchad post-indépendance devient le théâtre de divers événements complexes. Zone de refuge pour les mouvements rebelles tchadiens et soudanais confondus, leur présence, articulée à la circulation des armes, aggrave les relations intercommunautaires. Dans les années 2000, les milices janjanwids, utilisant le mode des *rezzou* précoloniales, ravivent les tensions intercommunautaires sur fond de pressions démographique et environnementale. L'imbrication de ces différentes situations rend difficile l'intervention du dispositif humanitaire. Ajoutons à cela que dans leur élan d'apporter une assistance urgente aux personnes en détresse, les organismes mettent en œuvre des actions fondées sur une connaissance culturelle sommaire des réalités locales<sup>19</sup>.

Le Ouaddaï géographique a longtemps été au cœur d'un puissant sultanat. Situé sur les routes commerciales transsahariennes, il constituait alors un carrefour commercial et culturel, qui rayonnait jusqu'à la Méditerranée via le Sahara au nord et jusqu'à la péninsule arabique à l'est. Le sultanat du Ouaddaï, royaume esclavagiste qui menait des razzias au sud, a résisté aux tentatives de contrôle des colons et n'est tombé sous domination française qu'en 1909 (ICG, 2019). La colonisation, la décision de faire de N'Djamena, à l'ouest, la capitale du pays, puis la marginalisation du Tchad oriental par les premiers présidents tchadiens après l'indépendance réorientent les échanges du pays vers la façade ouest. Le Ouaddaï se considère depuis comme une périphérie, que souligne avec pertinence l'appellation « Far-Est ». Cette inversion du rapport de domination entre la société impériale ouaddaïenne et sa marginalisation post-coloniale est difficilement acceptée par les populations locales, et ce d'autant plus compte tenu de la trajectoire historique de la famille d'Idriss Déby, qui lors de la période pré-coloniale appartenait à une chefferie traditionnellement rattachée au sultanat du Ouaddaï<sup>20</sup>. Le fait que les postes clés du gouvernement, de l'économie et des forces régulières soient actuellement entre les mains des membres du groupe ethnique Zaghawa, considérés comme issus d'un pouvoir inférieur, avive les frustrations d'une large partie de la population ouaddaïenne, encore renforcées par l'impunité totale dont les premiers jouissent. Les exactions commises par ces hommes proches du régime, jugés intouchables, contribuent au repli communautaire et alimentent la polarisation des identités. Expliqué par la monopolisation des canaux économiques et politiques par un seul groupe ethnique, chaque conflit est dès lors réintégré à une grille de lecture ethniciste, sur la base d'un rapport dominant/dominé.

Les deux décennies d'enchevêtrement des crises à l'Est ont eu un impact indéniable sur les conditions de vie déjà fragiles des communautés hôtes. En présence de 1 074 617 réfugiés et demandeurs d'asile<sup>21</sup>, l'Est a accueilli deux fois plus de victimes que le Lac et le Sud réunis. Les

<sup>17</sup> Johanne Favre, Op.cit.

<sup>18</sup> Charline Rangé, Olivier Guiryman et Djimet Selli, « Diagnostics territoriaux des bassins de fragilités au Tchad », PASAS 2023 (inédit).

<sup>19</sup> Johanne Favre, Op.cit.

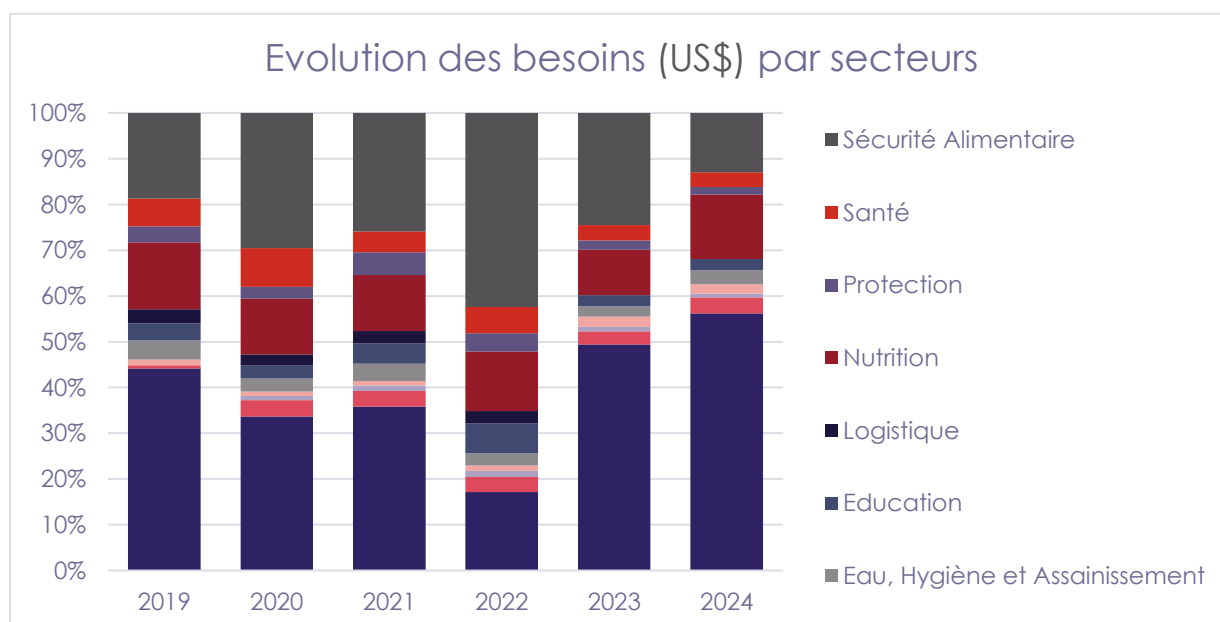
<sup>20</sup> La chefferie Zakawa, dans la hiérarchie du pouvoir du royaume de Ouaddaï, dépendait de ce dernier.

<sup>21</sup> UNHCR, « Rapport opérationnel 2024 », <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/108463>.

dernières données montrent que la moyenne du flux migratoire des réfugiés soudanais est entre 200 et 400<sup>22</sup> par jour. Pourtant, l'espace d'accueil est loin d'être un havre de paix pour nombre de raisons. Les principaux camps et sites sont localisés dans la province du Ouaddaï. Pourtant, cette province apparaît comme la « victime historique » des régimes qui se sont succédés au Tchad<sup>23</sup>. Par conséquent, la présence de l'Etat dans cette partie du territoire est faible à l'exception de l'armée, souvent mal perçue par les populations locales. La zone d'accueil est par conséquent particulièrement marquée par l'absence d'infrastructures destinées au fonctionnement des services sociaux de base. Les structures sanitaires sont en mauvais état ou tout simplement mal équipées<sup>24</sup>. Par exemple, Abéché, chef-lieu de la province du Ouaddaï, avait en 2012 une moyenne d'un médecin pour 245 450 habitants<sup>25</sup>. Le secteur éducatif affichait les mêmes carences en termes d'infrastructures.

Comme on peut le constater sur la figure ci-dessous qui totalise les proportions des besoins humanitaires au Tchad les six dernières années, les agences des Nations unies estiment que la « réponse aux réfugiés » est loin d'être trouvée.

Graphique 1: Evolution des besoins (US\$) par secteurs



Source : données FTS-OCHA traitées par l'auteur.

## 1.2. Une gouvernance foncière et administrative facteur de conflits

La situation à l'Est est aussi alimentée par les conflits fonciers et le phénomène de création des cantons, deux facteurs liés au mode de gouvernance politique actuel renforcé par les effets

<sup>22</sup> UNHCR, idem.

<sup>23</sup> Johanne Favre, « Marginalité de l'Etat et violences sociales au Far Est (Tchad Oriental) » in Bulletin de l'Association de géographes français, 84<sup>e</sup> année, pp : 355-365, 2007.

<sup>24</sup> Direction générale de l'aide humanitaire-ECHO, 2006.

[https://ec.europa.eu/echo/files/funding/decisions/2006/dec\\_chadGP\\_01000\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/echo/files/funding/decisions/2006/dec_chadGP_01000_fr.pdf)

<sup>25</sup> OCHA, « Profil régional du Ouaddaï », 2012.

file:///C:/Users/BUCOFORE/Downloads/Profil\_du\_Ouaddai,\_Novembre\_2012.pdf

du changement climatique. Autour du foncier, les affrontements opposent en général les communautés autochtones aux « nouveaux arrivants ». C'est le cas dans le Ouaddaï et dans le Sila, où les autochtones accusent ouvertement les allogènes de mettre en œuvre des pratiques d'accaparement de leurs terres. Ce mécanisme d'occupation, qui consiste à s'approprier les terres périphériques, est soutenu par les élites des communautés allogènes au sein de l'appareil étatique<sup>26</sup>.

Les conflits fonciers à l'Est s'observent également autour du pâturage. Dans les quatre provinces, l'élevage occupe une part importante des activités productives. Comme nous l'avons dit, la zone est très exposée aux variabilités climatiques. Cette situation contraint les éleveurs à effectuer des déplacements la plupart du temps vers le Sud du Sila<sup>27</sup>. Ces déplacements motivés par la recherche de pâturage entraînent des affrontements entre les éleveurs et les agriculteurs ou entre les éleveurs.

L'un des éléments constitutifs du « hotspot » de crises dans cette zone est bien le phénomène de création anarchique des cantons, lequel constitue une menace pour la stabilité dans les provinces de l'Est<sup>28</sup>. Il s'agit de velléités d'occupation des terres d'accueil par les communautés dites « allogènes » d'une part, et d'autre part, de manœuvres d'acteurs politiques visant à affaiblir d'éventuels adversaires à travers le morcèlement d'un canton sans que sa démographie ne le justifie. Les cantons créés sur les sols « étrangers » frustreront les communautés autochtones et sont dénommés « canton sans territoire »<sup>29</sup>. Les disputes qu'engendre la création tous azimuts des cantons impactent considérablement les populations migrantes (réfugiés, retournés et déplacés internes), dont la survie dépend amplement de l'accès à la terre. Les autochtones développent une peur à l'égard de ces derniers dans un contexte où l'occupation d'un espace peut durer dans le temps et se transformer en un litige foncier. Ce phénomène, loin d'être une cause, est consubstantiel à la faiblesse de la gouvernance au Tchad de manière générale comme le montre l'encadré ci-dessous.

---

<sup>26</sup>International Crisis Group, « Eviter la reprise des violences communautaires à l'Est du Tchad », Rapport Afrique, n°284, 2019, p.14.

<sup>27</sup> International Crisis Group, « Eviter la reprise des violences communautaires à l'Est du Tchad », Rapport Afrique, n°284, 2019.

<sup>28</sup> Charline Rangé, Olivier Guiryman et Djimet Selli, « Diagnostics territoriaux des bassins de fragilités au Tchad », PASAS 2023 (inédit).

<sup>29</sup> Ces informations sont issues de données d'enquêtes réalisées entre juillet et octobre 2022 pour la production du rapport sur les diagnostics territoriaux (voir Charline Range & al.).



« L'autre phénomène qui hypothèque l'action de l'Etat dans la délivrance des services tient à la corruption généralisée dans la fonction publique. Les agents doivent plus leur poste à leur position dans des réseaux de clientèle qu'à leurs diplômes et compétences. C'est particulièrement vrai pour les fonctions de gouverneur et de préfet qui permettent de récompenser les hommes en arme, qu'ils soient issus de l'armée nationale ou des rangs des ex rebelles, souvent analphabètes. Mais ça l'est aussi des fonctions plus techniques, aux différents niveaux. Dans ce contexte, la pratique qui consiste pour les fonctionnaires à reverser une partie de leur salaire à leur supérieur hiérarchique pour éviter d'avoir à assumer leur fonction au quotidien est courante. Il est connu que les fonctionnaires, notamment dans le domaine de l'éducation, ne prennent pas leur poste, en particulier lorsqu'on s'éloigne des chefs-lieux. Derrière la délégation des services de base aux communautés locales et à l'aide internationale, se cache donc là-encore toute une mécanique politique ». Rangé, C, Gui-ryanan, O et Selli, D, « Diagnostics territoriaux des bassins de fragilités au Tchad », PASAS, 2023 (inédit).

L'agrégation de plusieurs facteurs laissent à penser que la zone peut, à court et moyen terme, être un potentiel foyer conflictuel. L'absence de services étatiques, la dégradation des relations intercommunautaires, la pression environnementale due au changement climatique et à la croissance démographique et enfin l'insécurité liée au conflit darfourien constituent en effet une configuration aux effets délétères tant sur le plan régional qu'international. Face à cette menace, « pacifier et développer »<sup>30</sup> l'Est du Tchad s'impose comme une nécessité transnationale.

## 2. DES REPONSES LACUNAIRES A UNE SITUATION POURTANT DRAMATIQUE

Bien que globalement les réponses à la situation à l'Est demeurent insatisfaisantes, au niveau sectoriel, la mise en place des clusters a été d'une utilité importante. Cette initiative des Nations unies a permis de regrouper les organismes autour de thématiques spécifiques afin d'éviter la duplication des interventions. Depuis la mise en place des clusters, des ajustements sont régulièrement apportés à leurs mécanismes de fonctionnement à travers notamment l'organisation des réunions sectorielles multi-acteurs. Cette approche a pour but de corriger les critiques liées au fonctionnement et aux modalités de délivrance de l'aide humanitaire internationale<sup>31</sup> au Tchad que nous nous proposons d'analyser dans les lignes qui suivent.

### 2.1. Un ministère de tutelle aux capacités fragiles

Le premier maillon faible dans la chaîne des réponses aux besoins humanitaires apparaît au niveau de la coordination de l'aide. Cette faiblesse peut se lire à trois niveaux (international, national et provincial). En premier lieu, la coordination nationale assurée par le Ministère du Plan n'est pas efficiente. Les difficultés rencontrées par cette entité sont inhérentes au fonctionnement de l'appareil étatique. La principale contrainte est l'instabilité des nominations au sein dudit ministère. Les responsables des services techniques sont souvent soit mutés préma-

<sup>30</sup> Johanne Favre, Op.cit.

<sup>31</sup> François Grünwald et Bonaventure, « Evaluation de l'approche cluster phase2. Etude pays », GURD/GPPI, 2010.

turément, soit démis de leur fonction. Le *turn-over* dans les fonctions de l'Etat entraine la réinitialisation régulière des processus d'intervention et cela a un impact sur le degré d'appropriation de la mission assignée. En outre, la distance géographique entre la région et le Ministère, corrélée aux manques de moyens logistiques de ce dernier, ne lui permet pas d'assurer régulièrement les missions de terrain dans la zone d'accueil des réfugiés. Estimée à plus 1 000 km, la distance entre N'Djamena et les camps de réfugiés de l'Est, cet éloignement géographique limite considérablement le déplacement des agents du Ministère concerné sur le terrain.

## 2.2. Une collaboration/coordination multi-acteurs complexe

Le deuxième goulot d'étranglement de la délivrance de l'aide humanitaire dans cette partie du Tchad relève des modalités de collaboration entre la structure nationale en charge des ONG et les organismes humanitaires. La Direction des ONG (Secrétariat Permanent des ONG et des Affaires Humanitaires - SPONGAH), dont la mission consiste, entre autres, à suivre les activités des ONG aussi bien de développement qu'humanitaires, a tendance à entretenir une relation conflictuelle avec les acteurs humanitaires<sup>32</sup>. Par exemple, il y a eu la tentative avortée d'imposition (1% du montant total) sur tous les projets humanitaires, vivement constatée par l'ensemble des bailleurs et ONG humanitaires, et l'obligation faite à tous les projets humanitaires de prendre en charge les déplacements du personnel SPONGAH pendant leurs missions de suivi. Même si l'impôt sur les projets humanitaires a été abandonné, chaque projet devrait faire l'objet d'un suivi de la part de cette institution dont les frais sont à la charge de l'ONG qui le réalise. Cette situation peut rendre ainsi difficiles les rapports institutionnels entre ce maillon intermédiaire qu'est SPONGAH et les ONG humanitaires, rapports pourtant importants pour l'acheminement prompt de l'aide.

Au niveau provincial, plusieurs autorités administratives et traditionnelles (les gouverneurs, les secrétaires généraux provinciaux, les responsables des services techniques de l'Etat, les chefs de canton, etc.) sont directement concernées par la coordination locale de la gestion humanitaire. Il y a aussi les structures de développement local telles que le Cadre d'Action Provincial (CPA), le Cadre d'Action Départemental (CDA) et le Cadre de Concertation Locale (CCL). Malheureusement, malgré la proximité de ces acteurs et structures avec le terrain, ils ne disposent pas de moyens conséquents pour coordonner efficacement l'ensemble des intervenants humanitaires au niveau local. Outre cette contrainte, la coordination au niveau provincial est modelée par les faiblesses de la gouvernance au niveau central. En effet, le *turn-over* institutionnel touche principalement les gouverneurs, les préfets et autres autorités administratives dans les provinces. Les faiblesses de moyens poussent certains de ces responsables à vouloir détourner l'aide internationale humanitaire au profit d'objectifs moins collectifs. On retient de cette situation que le faible leadership des institutions étatiques impacte négativement la mobilisation des acteurs et des ressources au profit de la situation humanitaire à l'Est.

Une réponse sécuritaire a été aussi proposée à la situation que traverse cette zone : Le déploiement des forces de maintien de la paix. Qu'il s'agisse de MINUCART ou EUFOR<sup>33</sup>, l'intervention de ces forces fut critiquée aussi bien dans sa forme que dans le service censé être rendu aux populations. Plusieurs reproches ont été adressés à cette mission dont le manque de compréhension des contextes culturels par ses membres. Par exemple, le non-respect des

---

<sup>32</sup> François Grünewald et Bonaventure, Op.cit.

<sup>33</sup> Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad ; Force multinationale européenne pour le Tchad.

séances de prière collective par certains éléments de ces forces pendant leur mission de terrain a été soulevé. Cela est considéré comme un blasphème dans cette région. Ensuite, la collaboration entre les acteurs humanitaires et ces forces de maintien de la paix n'a pas été harmonieuse. L'escorte des militaires a été jugée, par certains acteurs humanitaires, contradictoire au « principe de non-association avec les forces armées »<sup>34</sup>. L'application de cette mesure de sécurité a causé des tiraillements entre les acteurs humanitaires et ces forces. Enfin, sur le plan politique, le gouvernement du Tchad n'a pas apprécié la présence d'une force étrangère sur son sol, surtout qu'il s'apprêtait à organiser une élection présidentielle (2011). D'un côté, la mission EUFOR était jugée très proche de la France, et d'un autre côté, la posture neutre de la MINURCAT ne rassurait pas le pouvoir central à N'Djamena<sup>35</sup>. Pour contrer le renouvellement acquis du mandat des forces de maintien de paix, le Tchad a opté pour la pacification de ses relations avec le Soudan. En réalité, le pouvoir central comptait sur le soutien des forces de l'ONU pour repousser les rebelles tchadiens. Conscient de la neutralité de la MINURCAT, le gouvernement a préféré écourter la mission en dénonçant l'échec de l'opération<sup>36</sup>.

Au vu de la complexité d'une part de la gouvernance politique tchadienne et d'autre part de la coordination entre acteurs humanitaires et autorités étatiques insatisfaisante, on comprend aisément les lacunes en termes de réponses aux besoins élémentaires en contexte humanitaire, notamment l'aide alimentaire, le logement, la sécurité des biens et personnes, etc. L'arrivée massive de nouvelles vagues de réfugiés rend la situation plus que dramatique, avec des besoins qui ne font que croître depuis le déclenchement de la guerre au Soudan. Dans un tel contexte, par exemple, les abris sont fabriqués d'une manière expéditive. Les solutions de « relogement » sont très peu mises en œuvre dans les camps. Les abris traditionnels ont en moyenne une durée de vie qui n'excède pas six mois. De plus, il est clair qu'ils résistent difficilement aux pluies diluviennes et au vent.

Sur le plan éducatif, des réponses encourageantes ont été apportées. Toutefois, il faut signaler des défis majeurs qui subsistent. Il s'agit principalement du maintien des enfants dans le cursus scolaire, de l'amélioration de la qualité de l'éducation et des perspectives d'emploi. Grâce aux appuis des ONG, le nombre d'enfants inscrits dans les écoles est conséquent, malheureusement ces derniers se détournent très vite du chemin de l'école<sup>37</sup>. Ce constat concerne autant les garçons que les filles. La précarité économique pousse certains à chercher les opportunités économiques aux côtés des parents. Et les filles sont touchées par le phénomène de mariage précoce.

Les perspectives d'emploi concernent autant les jeunes scolarisés que les adultes et jeunes non scolarisés. Même s'il est exact que nombre de jeunes ne terminent pas le cursus scolaire, certains arrivent au bout de leurs études. Nous avons l'exemple du camp de Djabal où 25%

---

<sup>34</sup> Jesús A. Núñez Villaverde, « MINURCAT : Des réussites, des déconvenues et un avenir fragile », 2010.

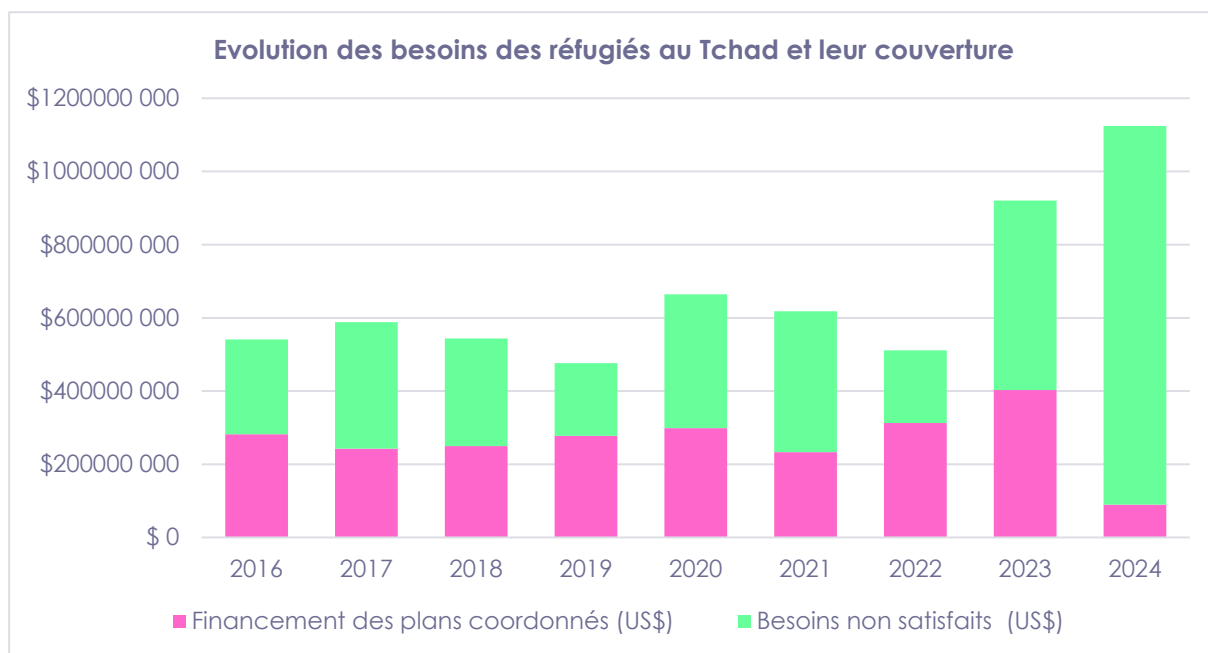
<sup>35</sup> Jérôme Tubiana, « Laisser tomber les rebelles : dimensions locales et régionales du rapprochement Tchad-Soudan », 2011.

<sup>36</sup> Jérôme Tubiana, Op.cit.

<sup>37</sup> Unhcr, « L'éducation pour les enfants soudanais dans l'est du Tchad », 2007.

<https://www.unhcr.org/fr/%c3%a9ditions/leducation-pour-les-enfants-soudanais-dans-lest-du-tchad>

de filles et 75% de garçons sont régulièrement présentés à l'examen du baccalauréat<sup>38</sup>. Offrir les opportunités d'emplois à ces personnes revient à motiver les enfants à accepter l'école comme une option pertinente. Au-delà des écoliers, le besoin d'emplois concerne toutes les personnes en situation de migration forcée à l'Est du Tchad. Car d'année en année, l'on constate que les besoins de ces personnes retiennent de moins en moins l'attention des bailleurs, comme le montre la figure ci-dessous.



Source : données FTS-OCHA traitées par l'auteur.

### 3. CONCLUSION : SOUTENIR L'EST DU TCHAD : UN IMPERATIF DANS UN CONTEXTE DE POST-TRANSITION POLITIQUE

Un Tchadien sur dix-sept est un réfugié<sup>39</sup>. Cela signifie clairement que les politiques publiques de développement dans ce pays ne peuvent être détachées de la question humanitaire et de la migration forcée. Dans le cas de l'Est où près de la moitié de la population est migrante, les enjeux locaux articulent étroitement le nexus **sécurité, humanitaire et développement**. La zone a besoin d'un retour de l'État, dont la légitimité sera assurée par la qualité des biens publics fournis et l'implication des habitants dans les décisions qui les concernent<sup>40</sup>. Le champ humanitaire est aussi occupé par de nombreuses ONG et bailleurs aux sensibilités parfois contradictoires, dont la diversité constitue une richesse tout en créant un grand besoin de coordination dans un contexte de post-élection présidentielle.

<sup>38</sup> JRS, « Tchad : l'éducation pour les filles dans les camps de réfugiés soudanais, entre obstacle et espoir », 2014.

<https://reliefweb.int/report/chad/tchad-l-education-pour-les-filles-dans-les-camps-de-refugies-soudanais-entre-obstacle-et>

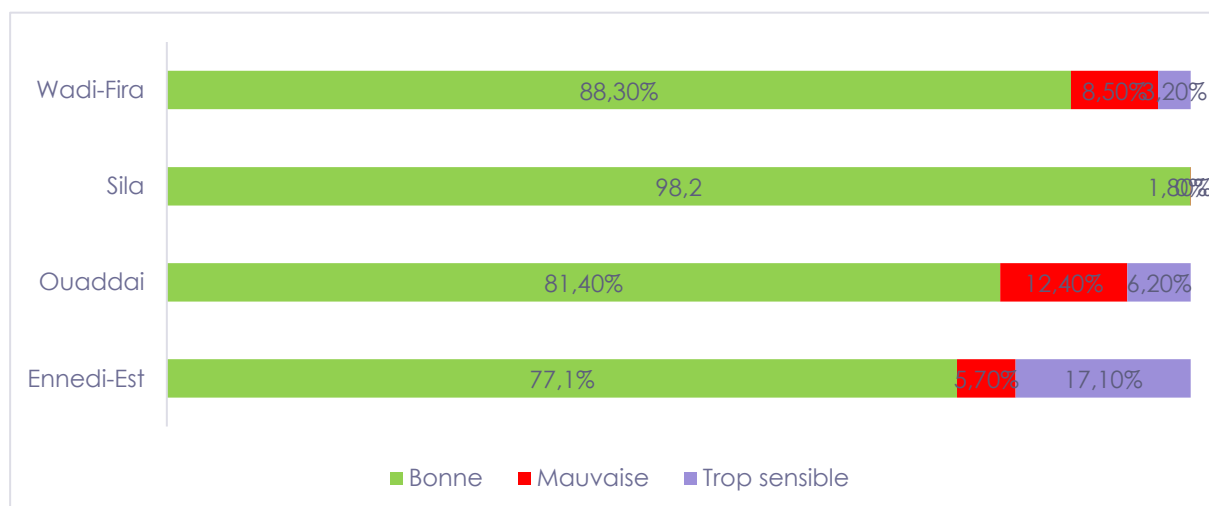
<sup>39</sup> HCR, <https://www.unhcr.org/fr/actualites/articles-et-reportages/des-refugies-soudanais-fuyant-le-darfour-trouvent-refuge-au-tchad>

<sup>40</sup> Géraud MAGRIN & al., idem.

Le 16 mai 2024, le Conseil Constitutionnel valide les résultats provisoires de l'élection présidentielle censée mettre fin à la période de transition suite à la mort du président Idriss Déby Itno en avril 2021. Investi premier président de la 5<sup>e</sup> République le 23 mai 2024 à l'issue d'une élection contestée<sup>41</sup>, Mahamat Déby nomme un gouvernement une semaine plus tard avec très peu de changements par rapport à l'ancienne équipe. En outre, l'entrée en vigueur de la 5<sup>e</sup> République a été précédée par celle d'une nouvelle constitution qui confère de nouveaux rôles aux autorités traditionnelles au Tchad. Par exemple, on peut constater que, en dehors d'être garantes des us et coutumes, elles doivent concourir à l'encadrement des populations et appuyer l'action des Collectivités autonomes (article 227). Bref, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre au Tchad avec une inévitable continuité, le fils ayant succédé à son père.

Ainsi, les quatre provinces qui constituent l'Est du Tchad disposent chacune d'un sultanat (à Abéché pour le Ouaddaï, à Guereda pour le Wadi-Fira, à Amdjarass pour l'Ennedi Est et à Goz-Beida pour le Sila). Il existe aussi des cantonnats et villages comme partout au Tchad. Les deux catégories de chefferie sont considérées comme traditionnelles. Les autorités qui sont à la tête de ces entités sont globalement bien appréciées par leurs populations. En mars 2024, BUCOFORÉ a collecté<sup>42</sup> des données sur l'ensemble du territoire et une question a concerné la perception des populations sur leurs chefs traditionnels. Le graphique qui suit révèle la bonne appréciation de ces autorités traditionnelles :

Graphique 3 : perception des chefs traditionnels dans les provinces de l'Est



Source : données collectées par BUCOFORÉ en mars 2024.

Ainsi, avec l'arrivée massive des réfugiés depuis 2023, les autorités traditionnelles ont mis à disposition de l'administration locale des terrains pour la construction de camps de réfugiés. L'Est du Tchad a néanmoins des difficultés à accueillir les nouveaux arrivants. Dans certaines localités, les réfugiés sont plus nombreux que les populations résidentes. En outre, cet afflux de réfugiés et l'absence de logements poussent certains nouveaux arrivés à camper dans les champs agricoles, ce qui est difficilement gérable par ces autorités traditionnelles dont la volonté seule ne suffit pas. Néanmoins, le fait que la guerre au Soudan ait une forte composante

<sup>41</sup> Les responsables des organes en charge d'organiser et de valider les résultats de cette élection ont été choisis par le président et candidat. La proclamation des résultats a été vivement critiquée à cause de la rapidité de l'opération de compilation des résultats, etc.

<sup>42</sup> La collecte a été réalisée dans le cadre d'une étude commanditée par un partenaire qui ne souhaite pas être cité. L'échantillon global a été choisi de manière représentative sur le plan statistique. Les 23 provinces du Tchad ont été concernées par ce travail.

ethnique (les FSR sont considérés comme arabes et s'attaquent aux communautés non arabes), le positionnement des chefs traditionnels à l'Est mérite une étude de terrain spécifique afin d'en saisir les effets sur la dynamique conflictuelle dans cette région.

Enfin, le contexte post-élection peut aussi se lire à travers la détérioration des relations entre les autorités du Soudan et du Tchad. Au lendemain du déclenchement de la guerre au Soudan, le Tchad a officiellement fermé sa frontière avec son voisin tout en permettant l'accueil des réfugiés et y a déployé des troupes. Selon certains analystes, nombre de pressions pèsent sur le président Mahamat Déby, aussi bien au niveau national qu'international : « *D'une part, les élites zaghawa du Tchad semblent attendre de N'Djamena qu'elle soutienne les milices zaghawa au Darfour dans leur combat contre les milices arabes, y compris sur le plan matériel. Les Émirats Arabes Unis, un puissant soutien des FSR, semblent l'encourager à adopter une position de neutralité positive à l'égard du général Hemedti*<sup>43</sup>. »

Mahamat Déby a rapidement renforcé ses relations avec Abu Dhabi à travers la signature d'un accord de coopération militaire en juin 2023. Quelques semaines plus tard, des véhicules blindés et des équipements de sécurité ont été livrés au Tchad. L'ouverture d'un hôpital dans la ville d'Amdjarass à l'Est du Tchad a cristallisé les soupçons selon lesquels M. Déby soutient activement les milices (FSR) qui combattent le pouvoir central au Soudan<sup>44</sup>. Actuellement, les deux pays traversent de fortes tensions diplomatiques, avec l'expulsion par le Tchad de quatre diplomates soudanais le 18 décembre 2023. Le Soudan accuse officiellement le Tchad de s'être aligné derrière les FSR : « *Après le déclenchement de la guerre, cette frontière est devenue la première ligne d'approvisionnement de la milice des Forces de soutien rapide, en armes, mercenaires et fournitures diverses pour qu'elle poursuive sa guerre et ses exactions*<sup>45</sup> » (Al Hareth Idriss, représentant du Soudan à l'ONU).

L'Est du Tchad demeure ainsi un hotspot de crises dans un pays dont les dirigeants sont accusés d'être en situation de cobelligérance au Soudan alors que des milliers de ses ressortissants y trouvent refuge depuis plus de deux décennies. Il est donc impératif que le Tchad soit soutenu aussi bien dans la prise en charge de ces populations en détresse que dans le rétablissement de bonnes relations diplomatiques entre ces deux pays. Car la détérioration des relations entre ces deux voisins aura des conséquences non seulement sur ces pays en conflit, mais sur l'ensemble de la sous-région.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

### Articles et rapports scientifiques

- Dicko A.M., Augeard B., « Gestion des ressources en eau au Tchad. État des lieux et options d'investissement », 2011.
- Favre J., « Insécurité une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï », thèse de géographie, Paris I, 2008.
- Favre J., « Le rêve de Largeau, pacifier et développer l'est du Tchad », in *Afrique Contemporaine*, n°232, pp : 115-132, 2009.
- Favre J., « Marginalité de l'Etat et violences sociales au Far Est (Tchad Oriental) » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 84<sup>e</sup> année, pp : 355-365, 2007.

<sup>43</sup> International Crisis Group ; « Retombées au Tchad des combats qui sévissent au Soudan », <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/fallout-chad-fighting-darfur>.

<sup>44</sup> ICG, idem.

<sup>45</sup> RFI, « Tension entre le Soudan et le Tchad devant le Conseil de Sécurité de l'ONU », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240309-tensions-entre-le-soudan-et-le-tchad-devant-le-conseil-de-s%C3%A9curit%C3%A9-de-l-ONU>

- Grünewald F. et Bonaventure, « Evaluation de l'approche cluster phase2. Etude pays », GURD/GPPI, 2010.
- Magrin G.& al., « Note prospective sur les enjeux du développement rural au Tchad », 2011.
- Mbainaissem D., « Conflits au Tchad et au Darfour », in Outre-Terre, n° 17, pp : 357-370, 2006.
- Rangé C., Guiryanan O. et Djimet S., « Diagnostics territoriaux des bassins de fragilités au Tchad », PASAS 2023 (inédit).
- Tubiana J., « La guerre par procuration entre le Tchad et le Soudan et la « darfourisation » du Tchad : Mythes et réalité », 2008.
- Tubiana J., « Laisser tomber les rebelles : dimensions locales et régionales du rapprochement Tchad-Soudan », 2011.
- Villaverde Jesús A. Núñez, « MINURCAT : Des réussites, des déconvenues et un avenir fragile », 2010.

### Rapports des ONG et autres institutions

- Direction générale de l'aide humanitaire-ECHO, 2006.
- INSEED, « Tchad : population », 2011.
- International Crisis Group, « Eviter la reprise des violences communautaires à l'Est du Tchad », Rapport Afrique, n°284, 2019.
- International Crisis Group ; « Retombées au Tchad des combats qui sévissent au Soudan », <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/fallout-chad-fighting-darfur>.
- JRS, « Tchad : L'éducation pour les filles dans les camps de réfugiés soudanais, entre obstacle et espoir », 2014.
- OCHA, « Profil régional du Ouaddaï », 2012.
- RFI, « Tension entre le Soudan et le Tchad devant le Conseil de Sécurité de l'ONU », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240309-tensions-entre-le-soudan-et-le-tchad-devant-le-conseil-de-s%C3%A9curit%C3%A9-de-l-onu>.
- STATBEL, « Perspective de la population », 2024.
- UNHCR, « Des réfugiés soudanais fuyant le Darfour trouvent refuge au Tchad », 2023.
- UNHCR, « L'éducation pour les enfants soudanais dans l'est du Tchad », 2007.
- UNHCR, « Rapport opérationnel 2024 », <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/108463>.

## pasas-minka.fr

Ce rapport a été élaboré dans le cadre d'un financement du Fonds Paix et Résilience Minka.

Le Fonds Minka, mis en œuvre par le groupe AFD, est la réponse opérationnelle de la France à l'enjeu de lutte contre la fragilisation des États et des sociétés. Lancé en 2017, Minka finance des projets dans des zones affectées par un conflit violent, avec un objectif : la consolidation de la paix. Il appuie ainsi quatre bassins de crise via quatre initiatives : l'Initiative Minka Sahel, l'Initiative Minka Lac Tchad, l'Initiative Minka RCA et l'Initiative Minka Moyen-Orient.

La Plateforme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) est financée par le Fonds Paix et Résilience Minka. Elle vise à éclairer les choix stratégiques et opérationnels des acteurs de développement locaux et internationaux, en lien avec les situations de crises et de fragilités au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. La PASAS se met en œuvre à travers d'un accord-cadre avec le groupement IRD-ICE après appel d'offres international dont le rôle est double : (i) produire des connaissances en réponse à nos enjeux opérationnels de consolidation de la paix au Sahel et (ii) valoriser ces connaissances à travers deux outils principaux : une plateforme numérique, accessible à l'externe, qui accueillera toutes les productions et des

conférences d'échange autour des résultats des études. La plateforme soutient ainsi la production et le partage de connaissances, en rassemblant des analyses robustes sur les contextes sahéliens et du pourtour du Lac Tchad.

Nous encourageons les lecteurs à reproduire les informations contenues dans les rapports PASAS pour leurs propres publications, tant qu'elles ne sont pas vendues à des fins commerciales. En tant que titulaire des droits d'auteur, le projet PASAS et l'IRD demande à être explicitement mentionné et à recevoir une copie de la publication. Pour une utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de créer un lien vers la ressource originale sur le site Web de PASAS, <https://pasas-minka.fr>.